



3/4 - 1995

# CROCODILE

Lettre aux Parlements d'Europe - Fondée par Altiero Spinelli • Letter to the Parliaments of Europe - Founded by Altiero Spinelli

**La CIG... et le Groupe Socialiste**  
IGC... and the Socialist Group

p. 3

**... et le Mouvement Européen...**  
... and the European Movement...

p. 4

**... et les Parlements nationaux**  
... and the National Parliaments

p. 6

**Un « tycoon » allemand et Hitler**  
A German « tycoon » and Hitler

p. 15

## Don Quichotte à l'Elysée ?

« Notre bataille principale a un nom: la lutte contre le chômage. Les remèdes classiques ont fait long feu, il faut une nouvelle approche, de nouvelles méthodes. Ce n'est qu'après avoir fait reculer les fléaux du chômage et de l'exclusion que la France redeviendra elle-même terre de liberté, de fraternité, d'égalité... »

(M. Jacques Chirac, le 7 mai 1995)

Nous sommes tous conscients du fait qu'un des aspects fondamentaux de la civilisation de l'Europe c'est la solidarité nationale de chacun de nos peuples: ils y sont très attachés et ils la défendent parfois avec acharnement, en affrontant des grands sacrifices.

Pendant longtemps, le cadre de la solidarité nationale s'est imposé dans l'esprit de nos peuples comme la force suprême de la coexistence civile: l'encadrement national est apparu comme un facteur - ou comme le facteur - d'épanouissement et de progrès dans tous les domaines et notamment dans le domaine de la croissance économique et de la promotion du droit au travail.

Pendant, à partir d'un certain moment, l'encadrement national a commencé à entrer en contradiction avec toute une série d'aspects

## Don Quixote at the Elysée Palace?

« Our first priority has a name: the fight against unemployment. The classical remedies have had their day. We need a new approach, new methods. Only once the scourges of unemployment and social exclusion have been beaten will France become herself again, land of freedom, fraternity and equality... »

(Mr Jacques Chirac, 7 May 1995)

We are all aware that one of the cornerstones of European civilisation is the national identity of each of our peoples to which they are closely attached and which they are wont to defend tooth and nail and with much sacrifice.

National identity has for long been predominant in the psyche of our peoples: it is the fabric of society. The national framework has been an element, indeed the basis, of fulfillment and of progress in every domain and in particular in the domain of economic growth and of promoting the right to work.

However, at a certain moment the national framework ceased to be at one with many important facets of our lives, particularly as far



importants de notre vie et notamment dans le domaine de l'emploi. Dans les périodes de haute conjoncture, le travail a brisé les cadres nationaux grâce à de puissants mouvements d'immigration des régions et pays plus pauvres vers les régions et les pays plus riches, surtout quand il a fallu remplir des besoins en main-d'œuvre que les régions plus riches n'étaient pas en mesure ou que les peuples plus riches ne voulaient pas satisfaire.

Dès que la conjoncture change - et la conjoncture a en effet changé depuis quelque temps en Europe - on assiste à la discrimination dans les licenciements, aux chicanes légales et peu légales, aux refoulements dans les pays d'émigration, à des réimplantations artificielles dans des industries parasitaires.

La réalité européenne a montré qu'il s'agit d'actions d'arrière-garde et de retardement, car la vraie solution de la lutte contre le chômage et pour la protection du droit au travail ne peut consister que dans une réglementation à l'échelle européenne de la durée et de la mobilité du travail, du développement de la formation mais aussi d'une politique européenne capable d'accroître la compétitivité de notre économie et d'en assurer la croissance.

Il ne fallait pas chercher trop loin pour trouver une nouvelle approche et de nouvelles méthodes capables de faire face aux fléaux du chômage et de l'exclusion, puisque ces idées sont au centre du Livre Blanc « Croissance, compétitivité et emploi », présenté par M. Delors et adopté par le Conseil Européen en décembre 1993.

Choisi par une majorité de citoyens français qui partagent - sans aucun doute - sa conviction sur l'urgence de la bataille contre le chômage, M. Chirac risquerait-il de se lancer dans une action qui donnerait la priorité à l'encadrement national sur l'approche européenne ?

Le résultat de cette action d'arrière-garde serait avant tout l'échec de l'inspiration solidaire qui a marqué la politique de l'Union européenne pendant l'« ère Delors » et qui est devenue peu à peu un patrimoine commun de toute l'Europe.

Le résultat de cette action d'arrière-garde serait de surcroît l'échec de la bataille française contre le chômage et la fin de l'espérance de tous ceux qui ont soutenu M. Chirac comme de millions de françaises et de français qui ont confié leur espérance dans la victoire de Lionel Jospin.

A la place du « grand Jacques », il y aurait à l'Elysée un nouveau Don Quichotte ?

*as employment is concerned. In periods of rapid economic growth labour has burst through the national framework as a result of mass emigration from the poorest countries and regions towards the richest, especially to meet the demand for manpower were either not able or willing to supply themselves.*

*As soon as economic circumstances change - and they changed some time ago in Europe - one witnesses discrimination as to redundancy, repatriation by means of legal and not so legal chicanery, and artificial re-implantation in parasite industries.*

*In reality these have been nothing other than rearguard and retarding actions because the only solution to the unemployment problem comprises regulating at European level working time and the mobility of labour on the one hand, and development and training on the other, but it also requires a European policy to stimulate greater competitiveness and to ensure our economic growth.*

*For the new approach and the new methods of combating unemployment and social exclusion one need looks no further than the White Paper : « Growth, Competitiveness and Employment » presented by Mr Jacques Delors and adopted by the European Summit in December 1993.*

*Monsieur Chirac has been elected by a majority of French citizens who, without the slightest doubt, share his conviction as to the urgent need to combat unemployment, but does Monsieur Chirac not run the risk of throwing himself into an initiative which will give the priority to the national identity over the European approach?*

*The result of this rearguard action would be to mark an end to the solidarity which was the hallmark of the European Union during the « Delors Era » and which has become little by little the patrimony of the whole of Europe.*

*In addition, the result of this rear-guard action would be the very frustration of the French campaign against unemployment and the end of the hope of all those who have supported Monsieur Chirac and of all those millions of French people who believed so much in the victory of Lionel Jospin.*

*Instead of « grand Jacques » the Elysée Palace is going to be occupied by a new Don Quixote?*



## Droit de réponse

Monsieur,

J'ai reçu la Lettre Crocodile 1-2/1995, qui contient une série d'informations erronées sur la position du Groupe Socialiste, que je vous prie de corriger dans votre prochaine édition.

En premier lieu, vous affirmez à la page 3 que le Groupe « n'a été même pas en mesure de présenter pour adoption une position commune au Congrès du Parti, réuni à Barcelone ». Si vous aviez eu l'idée de chercher une confirmation, vous auriez constaté que le Groupe n'a jamais eu l'intention de soumettre un texte au Parti pour son adoption lors du Congrès de Barcelone. Dans ce moment, le Groupe était encore en train de définir son travail sur sa propre « approche initiale » concernant la CIG, qui a été adoptée par la suite. La position du Groupe sera soumise au groupe de travail du Parti sur la CIG, qui est en train de travailler, en vue d'adopter une position en juin.

En deuxième lieu, vous affirmez à la page 15 que j'ai présenté un document de travail au Groupe le 16 mars « qui remplace celui élaboré par Mme Guigou ». Encore une fois, un simple coup de fil vous aurez donné la possibilité de vérifier la réalité. Mon document n'a pas du tout remplacé celui de Mme Guigou, qui avait tout autre but. Le texte de Mme Guigou était un document de réflexion, qui présentait une série d'options pour stimuler le plus large débat au sein du groupe Socialiste. A la suite de ce débat, le Groupe a adopté sa position initiale sur la CIG. Mon texte était seulement un projet de cette position.

En troisième lieu, vous ne faites aucune référence dans votre agenda au fait que le Groupe Socialiste a approuvé cette position sur la CIG le 29 mars 1995, avec une large majorité, tandis que vous faites référence à la réunion du PPE du jour suivant (qui n'a pas réussi à adopter une position sur la CIG).

Je vous prie de citer dans l'avenir la position du Groupe Socialiste avec plus d'objectivité.

(traduction du texte anglais)

Dear Sir,

I have just received a copy of Crocodile letter number 1-2/1995 which contains a series of misrepresentations of the position of the Socialist Group, which I should be grateful if you could correct in your next edition.

First, you state on page 3 that the Group « was not even able to come up with a common position for adoption by the Party Congress in Barcelona ». Had you taken the trouble to check, you would have realised there was never the slightest intention of the Group submitting a text to the Party for adoption at the Barcelona Congress. At the time, the Group was still finalising work on its own « initial approach » position paper on the IGC, which it has since adopted. It will be fed into the Party's working group on the IGC which is working, as scheduled since last year, in view of adopting a position in June.

Second, you state on page 15 that I presented a working document to the Group on 16 March « which replaces that one prepared by Mrs. Guigou ». Again, a simple telephone call would have enabled you to check the reality. My document in no way replaced that of Mrs. Guigou which served an entirely different purpose. Mrs. Guigou's text was a reflection document presenting a number of options intended to stimulate the widest possible debate in the Socialist Group. Following this debate, it was incumbent upon the Group to adopt an initial position on the IGC. My text was merely a draft of such a position.

Third, you make no mention in your chronology of the fact that the Socialist Group approved this position paper on the IGC on 29 March 1995 and by an overwhelming majority, although you do mention the EPP meeting the subsequent day (which failed to adopt a position on the IGC).

I should be grateful if, in future, the Crocodile magazine reported the position of my Group more objectively.

**Pauline Green**

President of the Socialist Group

**Crocodile : lettre aux Parlements d'Europe** a été conçu pour faire connaître les points de vue des Intergroupes fédéralistes constitués au sein du Parlement européen, dans les Parlements nationaux, et dans les autres organes élus.

**Crocodile** représente aujourd'hui un instrument de communication et d'information indispensable pour les élus et les électeurs européens.



## Le Mouvement Européen et la CIG

Afin de réussir la Conférence Intergouvernementale de 1996, le Mouvement Européen considère qu'un accord préalable sur les principes directeurs de l'Union est essentiel. Pour ce faire, le Conseil Fédéral du Mouvement Européen, réuni à Bruxelles les 28 et 29 Avril 1995 sous la présidence de Valéry GISCARD d'ESTAING, a adopté à l'unanimité la déclaration ci-dessous :

« La Conférence de réforme institutionnelle qui se réunira en 1996 aura une importance décisive pour l'avenir de l'unification européenne.

Elle devra clarifier les traités existants, conférer à l'Union une plus grande légitimité démocratique et rendre plus efficaces les mécanismes de décision.

Les pays ayant signé des accords européens doivent être informés et consultés des travaux de la Conférence intergouvernementale de 1996 et pouvoir faire part de leur point de vue.

La réforme institutionnelle à entreprendre n'atteindra son but que si elle se fonde sur une conception claire du modèle qu'elle entend promouvoir. Ce modèle ne peut être que fédéral et la méthode, qui a fait ses preuves, communautaire.

L'exercice de clarification doit, dès lors, concerner les objectifs de l'Union et apporter une contribution importante au rapprochement des procédures, par la communautarisation progressive des formules de coopération intergouvernementale, notamment la Politique Extérieure et de Sécurité Commune et la coopération en matière intérieure et judiciaire. Les droits des citoyens doivent être renforcés et ces droits fondamentaux garantis par la charte constitutionnelle.

Le rôle du Parlement Européen, seule institution directement élue au niveau européen, doit être accru et ses relations avec les parlements nationaux doivent se développer dans un esprit de collaboration mutuelle. L'accroissement de ce rôle devra débiter à l'occasion de la révision du traité de Maastricht en 1996, avec son étroite association aux négociations de révision des textes en vue de leur approbation.

L'efficacité du Conseil doit être renforcée par la généralisation du vote majoritaire dans des conditions qui évitent les abus de puissance de grands Etats tout autant que le poids du nombre des Etats moins peuplés.

## The European Movement and the IGC

*In order to make a success of the 1996 Intergovernmental conference, the European Movement considers that a preliminary agreement on the guiding principles of the Union is essential. That is why the Federal Council of the European Movement chaired by Valéry GISCARD d'ESTAING, which met in Brussels on 28 and 29 April 1995, unanimously adopted the declaration below:*

*« The Conference on institutional reform, which is to be held in 1996, will be decisive in determining the future of European unification.*

*The Conference is to clarify and simplify the existing Treaties, upgrade the European Union's democratic credentials and make the decision-making procedures more efficient.*

*The countries having signed the European agreements must be informed and consulted on the work of the IGC and be able to announce their point of view.*

*The institutional reform will not be successful unless it is based on a clearly conceived model of what is being aimed for. The model must be a federal one and the methods, which have already proved their worth, Community ones.*

*Work on clarification must, therefore, target the Union's objectives and make a concerted contribution to approximating procedures by gradually bringing intergovernmental cooperation arrangements under the Community umbrella, in particular the Common Foreign and Security Policy and cooperation as regards internal and judicial matters.*

*Citizens' rights must be enhanced and their basic human rights safeguarded by the constitution.*

*The role of the European Parliament, which is the only directly elected institution at European level, must be stepped up and its relations with national parliaments developed in a spirit of cooperation. The increase of this role will have to start on the occasion of the revision of the Maastricht Treaty in 1996, with its close association to the negotiations of the texts revision with a view to its approval.*

*The Council should be made more efficient by extending use of majority voting in a way that safeguards against abuses of power by the larger states and against the weight of numbers of the smaller states.*





La Commission doit disposer de compétences exécutives également dans le domaine de la PESC.

Démocratiser les procédures, les simplifier et garantir l'efficacité du droit et des actions communes de l'Union sont des objectifs prioritaires.

L'importance des objectifs et des pouvoirs de l'Union confère au respect du partage des compétences une importance considérable. En outre, l'activité de la Cour de justice doit porter sur tous les aspects de l'Union. Il y a lieu de lui faire confiance et de renforcer sa capacité de juger dans une Union élargie. L'accès des particuliers à la justice communautaire doit être élargi.

L'effort de clarification entrepris ne sera complet que si un exercice de consolidation des traités existants est réalisé. Cette opération ne peut toutefois être menée à bien que si au préalable un accord existe sur les principes directeurs de l'Union. Tâche fondamentale technique et d'actualisation, elle ne peut, en effet, être le prétexte d'une remise en cause des compétences communautaires. Elle pourrait être confiée au législateur de l'Union, agissant, selon le cas, par la voie de lois organiques ou de lois constitutionnelles.

Enfin, il importe de consacrer le principe selon lequel l'Union ne peut être paralysée dans l'adoption de règles indispensables pour la réalisation de ses objectifs, par l'opposition des Etats membres qui ne partageraient pas ces idéaux.

Dans le but de créer la clarté indispensable, le Mouvement Européen recommande aux Etats-membres, partageant la conviction que la réforme doit conduire à la réalisation d'un modèle sur base fédérale, de faire connaître dans un mémorandum ce qu'ils considèrent comme leurs exigences minimales. »

*The Commission should have executive powers in matters of common and foreign security policy as well.*

*The priority objectives are the democratization and simplification of procedures as well as ensuring that Union law and joint action are effective.*

*Given the sheer range of the Union's objectives and responsibilities, it is of particular importance that the principle of separation of powers be maintained. And the power of the Court should reach all aspects of the Union. The time is right to extend its jurisdiction in an enlarged Union. It should be made easier for individuals to bring cases before the Court.*

*Clarification will not be complete without proper consolidation of the existing Treaties, which in turn will require agreement in advance on the principles guiding the Union. This is basically a technical updating exercise, which should not be used as an excuse for undermining the Community's powers. This exercise could be handled by the Union legislature enacting institutional or constitutional laws as appropriate.*

*Finally, a principle should be laid down to prevent the Union being paralysed when adopting regulations that are essential for the achievement of its objectives by opposition from Member States that do not share the same ideals.*

*Sharing the conviction that the reform must lead to the realization of a federal-based model and in the interest of clarity, the European Movement recommends that Member States make clear, in a memorandum, what they see as the minimum requirements. »*

## VOTRE AVIS NOUS INTERESSE...

Crocodile, c'est également votre journal. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos commentaires, vos suggestions.



Veuillez adresser votre courrier à Crocodile, avenue Ed. Mesens 59, B-1040 Bruxelles Fax 32 - 2 - 284 91 32.

## YOUR OPINION IS OF INTEREST TO US...

Crocodile is also your review. Please, do not hesitate to send us your comments and suggestions.



All letters should be sent to Crocodile, avenue Ed. Mesens 59, B-1040 Brussels Fax 32 - 2 - 284 91 32.



## 6 La préparation de la révision de Maastricht en 1996 au sein des Parlements nationaux

Nous remercions la « Division relations avec les parlements des Etats membres » du Parlement européen pour les informations qui nous permettent la publication de ce dossier.

La Conférence Intergouvernementale de 1996 pour la révision du Traité et le début des travaux du groupe de réflexion en juin 1995, suscitent au sein des Parlements nationaux un intérêt et une attente beaucoup plus significatifs que ceux existants au moment de deux précédentes modifications du Traité de Rome, à savoir, l'Acte Unique et le Traité de Maastricht; plusieurs Parlements nationaux se posent en effet la question de leur rôle futur au sein d'une architecture institutionnelle de l'Union.

**Parlement Européen** : Le Parlement Européen, suivant le mandat du Sommet de Corfou, a adopté le 17 mai, sur base d'un rapport élaboré par MM. Martin et Bourlanges au nom de la commission institutionnelle, sa position détaillée sur « le fonctionnement du Traité sur l'Union européenne dans la perspective de la Conférence Intergouvernementale de 1996 - mise en oeuvre et développement de l'Union ».

**Autriche** : En vertu du nouvel article 23e (5) de la constitution autrichienne, la commission principale ('Hauptausschuss') est responsable, au nom du Nationalrat, du suivi des procédures législatives au sein de l'Union. En ce qui concerne plus particulièrement la préparation de la CIG, il a été décidé de créer une sous-commission de la commission des affaires étrangères. Cette sous-commission, constituée le 20 avril, est composée de 13 membres; le Président en est M. Peter Schieder. Le Bundesrat, pour sa part, a mis sur pied une commission pour l'Union européenne, qui l'aidera à remplir ses responsabilités en matière européenne selon l'article 23 e (6) de la constitution.

**Belgique** : Le Comité d'avis de la Chambre (rapporteur M. Eyskens, membre du Comité d'avis, et M. Willockx, membre du PE et du Comité d'avis) a adopté un rapport intérimaire. Ce rapport, entre autre, souligne que « la Belgique doit déclarer... qu'elle refusera tout élargissement de l'Union si la CIG ne débouche pas sur un approfondissement crédible... » et

## The preparation of the Maastricht revision in 1996 within National Parliaments

We thank the « Division for Relations with the Parliaments of the Member States » of the European Parliament which made the publication of this dossier possible.

In the national parliaments, the 1996 Intergovernmental Conference, which is to discuss the revision of the Treaty on European Union, and the scheduled start of the deliberations of the Reflection Group in June 1995 are generating a level of interest and expectation far greater than that observed in connection with the two previous amendments of the Treaty of Rome, namely the Single European Act and the Maastricht Treaty. Several parliaments are wondering what role they will play in the Union's institutional system once it has been revised.

**European Parliament** : Following the mandate from the Corfu Summit, and on the basis of a report drawn up by Mr Martin and Mr Bourlanges on behalf of the Committee on Institutional Affairs, on 17 May the European Parliament adopted its detailed position on « the functioning of the Treaty on European Union with a view to the 1996 Intergovernmental Conference - Implementation and development of the Union ».

**Austria** : Under the terms of the new Article 23e (5) the Austrian Constitution, the main committee ('Hauptausschuss') is responsible for monitoring legislative procedures within the Union on behalf of the Nationalrat. With regard to preparations for IGC, it has been decided to set up a subcommittee of the Committee on Foreign Affairs. The subcommittee, which was formed on 20 April, has 13 members and is chaired by Mr Peter Schieder. The Bundesrat has in turn established a Committee on European Union Affairs to help it to meet its obligations in Europe under the terms of Article 23e (6) of the Constitution.

**Belgium** : The Chamber Advisory Committee (rapporteurs : Mr Eyskens, committee member, and Mr Willockx, Member of the European Parliament and committee member) has



que « la Belgique n'accepte un élargissement de l'Union qu'après l'instauration de l'UEM... le seul levier qui permette réellement l'approfondissement ».

Ce rapport, suite à la dissolution des Chambres intervenue en avril 1995, n'a pas été suivi par une résolution. C'est le nouveau Parlement qui, en automne 1995, après consultation des milieux socio-économiques et examen par le nouveau Comité d'avis, votera un texte à l'intention du gouvernement. Le Comité d'avis du nouveau Sénat devrait élaborer un rapport sur le même thème après les élections législatives du 21 mai 1995.

**Danemark** : Des discussions exploratoires ont récemment eu lieu sur la base des programmes des différents partis, entre les partis de gouvernement et les deux principaux partis d'opposition en vue de l'élaboration d'une plateforme du Danemark pour la Conférence. De son côté, le gouvernement a fait parvenir à la Commission des Affaires européennes du Folketing une première note sur le fonctionnement du Traité.

**Deutschland**. Bundestag : Dès la constitution des commissions parlementaires du Bundestag le 14 décembre 1994, la nouvelle commission des affaires de l'Union européenne a entamé ses travaux, y compris ceux sur la préparation de la CIG. A cet égard, elle a reçu les deux membres du Parlement européen participant au groupe de réflexion le 15 mars dernier. En outre, elle a visité le Parlement européen les 22 et 23 mai.

**Bundesrat** : les réflexions des Länder allemands sur la CIG ont commencé au sein de la Europaministerkonferenz qui regroupe les ministres des Länder responsables des questions européennes. Cette conférence a adopté le 16 février 1995 une décision sur la préparation de la CIG, destinée à permettre l'adoption d'une décision du Bundesrat sur la CIG. Ensuite, lors de la réunion du 31 mars, le Bundesrat a adopté une première décision, en mettant l'accent notamment sur les points suivants:

- il faut distinguer plus clairement les compétences de l'Union et celles des Etats Membres avec une application plus stricte du principe de la subsidiarité;
- l'Union doit acquérir des compétences additionnelles dans les domaines du deuxième et du troisième pilier;
- la co-décision entre le Parlement européen et le Conseil des Ministres doit s'appliquer dans tous les cas où le Conseil décide à la majorité qualifiée;

*adopted an interim report. The report stresses that Belgium has to state that « it will reject any enlargement of the Union if the IGC does not lead to a credible deepening » and that « Belgium will only accept enlargement of the Union once EMU..., the sole mechanism which genuinely ensure deepening, has been established ». Following the dissolution of Parliament in April 1995, the report was not followed up by a resolution. Following consultations with socio-economic groups and consideration by the new Advisory Committee, the new Parliament will vote on a text for the Government. The new Senate Advisory Committee will draw up a report on the same subject, following the parliamentary elections on 21 May 1995.*

**Denmark** : Exploratory talks based on the programmes of the various parties have recently taken place between the parties in government and the two main opposition parties with a view to establishing Denmark's platform for the Conference. The Government has forwarded a preliminary note on how the Treaty operates to the Folketing's Committee on European Union Affairs.

**Finland** : An initial debate took place on 14 February before the dissolution of Parliaments. Following the parliamentary elections on 19 March, the new Government resumed consideration of the issue, this time in parliamentary committee.

**France**. National Assembly : The National Assembly's delegation for the European Union has set up a working party on the institutional reforms being prepared, comprising the delegation's Bureau. A first interim report was submitted in mid-December by Mrs Catala (RPR) and Mrs Ameline (UDF). The final report was adopted by the Delegation for the European Union on 7 February 1995. In the conclusions set out in the report, the delegation states that separate institutions are required for the European Union and its monetary and defence sectors. It calls for the European Council of heads of state or government to take three separate forms : a full-scale European Council comprising all Member States, a European Council on EMU and a European Council on security. The powers of the European Parliament should be redefined through the adoption of a proper ranking of legal instruments. The European Parliament should



- le Conseil devrait normalement décider à une double majorité : majorité des Etats au sein du Conseil et majorité des populations des Etats; l'unanimité serait limitée à des cas « particulièrement sensibles »;
- le nombre des Commissaires devrait être plafonné; les droits de la Commission devraient être renforcés, notamment dans le deuxième et troisième pilier;
- la CIG devrait être l'objet d'une discussion aussi large que possible en impliquant les divers parlements; les décisions prises devraient être appliquées en étroite collaboration avec le Parlement européen.

**Espagne** : Le Président du Congrès des Députés, M. Pons, a chargé la commission mixte pour les affaires communautaires du Parlement de donner un avis quant à l'opportunité d'une participation directe des Parlements nationaux dans la réforme institutionnelle de l'Union. Ainsi la commission mixte a créé une sous-commission, chargée d'étudier les travaux préparatoires pour la CIG de 1996. Elle a commencé ses travaux à travers les auditions des Ministres compétents pour les secteurs plus particulièrement concernés par la réforme du Traité. Plus récemment, et afin d'alimenter la réflexion au sein du Parlement, le Ministre des affaires étrangères, M. Solana, a présenté devant la commission mixte, un document très détaillé qui « présente les principales options qui s'offrent aux participants de la Conférence, en soulignant la complexité d'exercice et le contexte politique difficile dans lequel il se déroulera ».

**Finlande** : Le 14 février, un premier débat avait eu lieu avant dissolution du Parlement. Après les élections législatives du 19 mars, le nouveau gouvernement a repris l'examen du dossier, cette fois-ci en commission parlementaire.

**France**. Assemblée Nationale : la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne a créé en son sein une mission de réflexion sur les réformes institutionnelles en préparation, composée du Bureau de la délégation. Un premier rapport d'étape a été présenté mi-décembre sous la signature de Mesdames Catala (RPR) et Ameline (UDF). Le rapport final a été adopté par la délégation pour les affaires communautaires le 7 février 1995. Dans les conclusions du rapport, la délégation juge « nécessaire des institutions différenciées pour l'Union européenne et les cercles monétaire et de défense ». Elle souhaite que « le Conseil européen des chefs d'Etats ou de gouvernement se réunisse en trois formations différentes : un grand Conseil européen

*not be given powers in connection with the adoption of implementing measures in respect of texts adopted under the codecision procedure. Lastly, the number of procedures involving the European Parliament should be reduced to four : information, consultation, assent and codecision, with the extension of the codecision procedure being admissible only if the procedure is first simplified and the powers of national parliaments are strengthened at the same time.*

*Senate : on 15 February the delegation adopted a report by Mr Guena (RPR) which explores three avenues :*

- *a « differentiated Union » model, with variable geometry;*
- *a strengthening of the role of the Council, and the creation of a Secretariat for the CFSP;*
- *with regard to parliamentary control, a division between a European Parliament, as the legis-lative body of an Economic Union, and a Chamber of National Parliaments responsible for areas concerning the deepening of the Union.*

**Germany**. Bundestag : Once the Bundestag parliamentary committees had been formed on 14 December, the new Committee on European Union Affairs started work, including work on preparations for the IGC. The committee met the two European Parliament members of the reflection Group on 15 March. It was also scheduled to visit the European Parliament on 22 and 23 May.

**Bundesrat** : The German Länder have started to discuss the IGC within the Europaminister-konferenz, which comprises the Land ministers responsible for European Affairs. On 16 February, the conference adopted a decision on preparations for the IGC with a view to the adoption by the Bundesrat of a decision on the IGC. Subsequently, at its sitting of 31 March, the Bundesrat adopted an initial decision which highlights, in particular, the following points:

- *the need to draw a clearer distinction between the powers of the Union and those of the Member States, with a stricter application of the principle of subsidiarity;*
- *the Union must acquire additional powers with regard to the second and third pillars;*







comprenant tous les Etats membres, un Conseil européen de l'UEM, et un Conseil européen de sécurité ». Elle « invite à une redéfinition des compétences du Parlement européen par le biais de l'adoption d'une véritable hiérarchie des normes ». Elle « considère que le Parlement européen ne doit pas se voir reconnaître de compétences en matière d'adoption des mesures d'exécution des textes adoptés dans le cadre de la procédure du co-décision ». Enfin, elle « considère comme nécessaire une réduction à quatre du nombre des procédures impliquant le Parlement européen : information, avis consultatif, avis conforme et co-décision, l'extension de cette dernière n'étant concevable que si elle est préalablement simplifiée et si le rôle des Parlements nationaux est parallèlement renforcé ».

Sénat : la délégation a adopté le 15 février un rapport présenté par M. Guena (RPR), et qui privilégie trois pistes de réflexion :

- une formule d'Union différenciée, à géométrie variable;
- un renforcement du rôle du Conseil et la création d'un secrétariat général pour la PESC;
- pour le contrôle parlementaire, une scission entre un Parlement européen, organe législatif d'une Union économique et une Chambre des Parlements nationaux compétente dans les domaines d'approfondissement de l'Union.

**Grèce** : La commission pour les affaires européennes du Parlement hellénique a créé un groupe de travail composé de deux de ses membres et de deux membres du Parlement européen, membres également de la commission parlementaire, qui a été chargé d'élaborer un texte qui servira comme base pour les discussions au sein de la commission. Entre-temps, la commission a eu de nombreuses auditions avec les membres du gouvernement, le représentant grec au groupe de réflexion et avec les autres commissions parlementaires.

**Irlande** : Suite à la résolution de la crise gouvernementale, il a été décidé de reconstituer une commission responsable des questions européennes. Celle-ci a été constituée mi-mars et a commencé ses travaux, y compris sur la CIG.

**Italie** : Une délégation de la commission spéciale pour les politiques communautaires de la Chambre des Députés s'est rendue au Parlement européen les 12 et 13 décembre 1994 où elle a eu des échanges de vue sur la réforme

- *codecision by the European Parliament and the Council of Ministers should apply wherever the Council acts by a qualified majority;*
- *the Council should normally act by a double majority : a majority of States within the Council and a population majority; unanimity would be restricted to « particularly sensitive » cases;*
- *a ceiling should be set on the number of Commissioners; the rights of the Commission should be enhanced, particularly as regards the second and third pillars;*
- *the IGC should be discussed as widely as possible, with the various parliaments being involved; the decisions taken should be implemented in close cooperation with the European Parliament.*

**Greece** : *The Greek Parliament's Committee on European Affairs has set up a working party, comprising two committee members and two Members of the European Parliament (also members of the committee), which has been instructed to draft a text to provide a basis for discussion within the committee. The committee has meanwhile held a large number of hearings with the Government ministers, the Greek representatives on the Reflection Group and other parliamentary committees.*

**Ireland** : *Following the resolution of the Government crisis, it was decided to re-establish a Committee on European Affairs. The committee was set up in mid-March and has started work, including work on the IGC.*

**Italy** : *A delegation of the Chamber of Deputies' Committee on Community Affairs visited the European Parliament on 12 and 13 December 1994 and held an exchange of views on the 1996 reforms as a prelude to broader discussions within the Chamber and the Committee. The Chamber of Deputies had a first discussion on 1996 on 23 May 1995, on the basis of a report of the Minister of Foreign Affairs, Mrs Susanna Agnelli, and it adopted three solutions presented by the political groups.*

**Luxembourg** : *The Government will forward to Parliament a document to be used as a basis for the latter's discussions on the 1996 Conference. The document will initially be considered by the Committee on Foreign and European Affairs. The Luxembourg Government has also recently commissioned a*



de 1996 qui seront préliminaires à une plus large réflexion au sein de la commission spéciale et de la Chambre des Députés. La Chambre des Députés a eu une première discussion sur 1996 le 23 mai 1995, sur la base d'un rapport du Ministre des Affaires étrangères, Mme Susanna Agnelli, et elle a adopté trois résolutions présentées par les groupes politiques.

**Luxembourg** : Le gouvernement transmettra au Parlement un document qui lui servira de base pour entamer sa réflexion sur la Conférence de 1996. Ce document sera examiné en premier lieu par la commission des affaires étrangères et européennes. Le gouvernement luxembourgeois vient aussi de confier à un parlementaire de l'opposition libérale (M. C. Goerens) la tâche d'élaborer un rapport sur les relations entre les Parlements nationaux et l'Union, en vue des négociations de la CIG.

**Pays-Bas** : En vue de la préparation de la CIG de 1996, le gouvernement des Pays Bas a envoyé aux deux Chambres des notes qui donnent son appréciation sur le processus d'intégration européenne. Dans une de ces notes qui porte sur l'élargissement de l'Union européenne et sur les perspectives de la CIG, le gouvernement indique au Parlement de ne pas attendre des résultats particulièrement significatifs de la Conférence. Le document du gouvernement a été discuté par la plénière le 14 février dernier. Il est prévu que d'autres documents soient envoyés par le gouvernement au Parlement afin que ce dernier puisse approfondir sa réflexion et puisse finalement indiquer ses orientations sur la révision du Traité.

**Portugal** : La commission pour les affaires européennes de l'Assemblée de la République a adopté un rapport du groupe de travail qui constitue l'« Accompagnement parlementaire de la révision du Traité de l'Union européenne dans la Conférence Intergouvernementale de 1996 ». La session plénière de l'assemblée a discuté le rapport dans le contexte d'un débat sur le thème « le Portugal dans l'Union européenne : réalités et perspectives », le 18 janvier 1995. Les conclusions du rapport indiquent, entre autres, que la révision du Traité doit amener, d'une part, « ... les citoyens plus près du processus de construction européenne et, d'autre part, les Institutions européennes plus près des citoyens... ». Les conclusions indiquent, en outre, que la construction européenne est fondée sur le principe de « non exclusion ». Ainsi, « ... aucun Etat membre ne pourrait être exclu de la participation au processus d'approfondissement de l'Union ».

*member of the Liberal opposition, Mr C. Goerens, to draw up a report on relations between the national parliaments and the Union, with a view to the IGC negotiations.*

**Netherlands** : *The Netherlands Governments, in preparation for the IGC in 1996, has sent the two Chambers notes stating its views on the process of European integration. In one of the notes, concerning enlargement of the European Union and the prospects for the IGC, the Government tells Parliament not to expect the conference to produce particularly significant results. The note was discussed in plenary on 14 February. The Government is to send further notes to Parliament to enable it to consider the issue further before stating its position on the revision of the Treaty.*

**Portugal** : *The Committee on European Affairs of the Assembly of the republic has adopted a report by the working party. It is entitled « Parliamentary Guide to the revision of the Treaty on European Union at the Intergovernmental Conference in 1996 (IGC 96) ». On 18 January 1995, the Assembly considered the report in plenary during a debate on « Portugal in the European Union: The Present Situation and Future Prospects ». In the report's conclusions it is stated inter alia that the revision of the Treaty must serve to bring the people closer to the process of European integration, while bringing the European institutions closer to the people. Furthermore, European integration is based on the principle of « non-exclusion ». No Member State must be excluded from the process of deepening the Union. None the less, Member States cannot stand in the way of deepening if a majority of Member States is in favour of this process. In turn, any such majority must accept that it is impossible for some Member States immediately to take part in the deepening process in some areas. Any differentiation within the Union must therefore be based on the principle of non-exclusion of any Member state which meets the criteria already established by all the Member States and demonstrates the political will to be part of the core group, as was the case with Economic and monetary Union, Social Policy and, more recently, the Schengen Agreement. This form of differentiation within the Union could be called « positive variable geometry ». On 2 March, the Assembly of the republic adopted a resolution*



« Toutefois », les Etats membres ne peuvent pas bloquer la nécessité d'un approfondissement exprimé par une majorité d'Etats membres. Cette majorité, à son tour, doit respecter l'impossibilité pour certains Etats membres de participer immédiatement au processus d'approfondissement dans certains secteurs... ». « Ainsi, la différenciation de l'Union doit être basée sur le principe de non-exclusion d'un pays qui remplit les critères préalablement établis par tous les membres et qui montre la volonté politique de faire partie du noyau, comme c'était le cas avec l'Union Economique et monétaire, la Politique Sociale et, plus tard, avec l'accord de Schengen. Cette méthode de l'Union différenciée pourrait être appelée géométrie variable positive ». L'Assemblée de la République a adopté le 2 mars une résolution qui énumère cinq principes d'orientation pour la révision du Traité :

- valorisation de la langue portugaise;
- respect des principes d'égalité des Etats membres et non-exclusion du noyau dur. La révision du Traité doit être approuvée à l'unanimité, avec un refus de tout noyau dur dans les organes décisionnels fondé sur des méthodes de coopération;
- renforcement du rôle des Parlements nationaux;
- sauvegarde de la cohésion économique et sociale en tant qu'élément structurel de l'approfondissement et de l'élargissement de l'Union;
- prise en considération des hypothèses de « géométrie variable positive ».

En outre, la résolution indique la nécessité de réfléchir sur l'équilibre institutionnel de l'Union dont la structure doit maintenir un cadre unique. Les pouvoirs du Parlement européen devraient être augmentés en ce qui concerne les domaines proprement communautaires.

**Royaume-Uni.** House of Commons : Les discussions sur la CIG sont concentrées au sein de deux commissions: la commission des affaires étrangères poursuit le travail qu'elle a commencé en 1993 avec son rapport sur « L'Europe après Maastricht »; la commission pour la législation européenne compte préparer une série de rapports, axés notamment sur le suivi des décisions de l'Union par le Parlement britannique. Dans les deux cas, la présentation de rapports préliminaires est attendu avant l'été.

House of Lords : Une sous-commission ad-hoc de la commission des affaires européennes avec la vocation de préparer un rapport sur la

*laying down five guiding principles for the Treaty revision:*

- promotion of the Portuguese language;
- respect for the principle of the equality of Member States and non-exclusion from the hard core (the Treaty revision must be approved unanimously and any hard core in the decision-making bodies, based on cooperation procedures, must be rejected);
- Strengthening of the role of national parliaments;
- preservation of economic and social cohesion as a structural element in the deepening and widening of the Union;
- consideration of the « positive variable geometry » concept.

*The resolution also points to the need to consider the institutional balance of the Union, which must remain within a single framework. The European Parliament's powers in specifically « Community » areas should be increased.*

**Spain :** *The President of the Congress of Deputies, Mr Pons, has instructed Parliament's Joint committee on Community Affairs to deliver an opinion on the desirability of direct participation by the national parliaments in the institutional reform of the Union. The joint committee has therefore established a subcommittee to examine the work being carried out in preparation for the 1996 IGC. The subcommittee started work by holding hearings of the ministers responsible for the areas most directly affected by the treaty revision. Recently, with a view to stimulating debate in the parliament, the Spanish Foreign Minister, Mr Solana, presented to the Joint Committee a very detailed document which set out the main solutions open to the participants at the Conference, while stressing the complexity of the exercise and the difficult political context in which it was to take place.*

**Sweden :** *The debate on the 1996 Conference has just started in the Advisory Committee on European Union Affairs : up to now, the committee had simply questioned the government on how it intended to prepare Sweden's position. The Swedish Minister for European Affairs, Mr Hellström, stated that the government intended to set up a governmental committee responsible for preparing the Swedish people for the changes to be decided*



**12** réforme du Traité, a été constituée en janvier. Un rapport préliminaire devrait être prêt avant l'été.

Les travaux des trois commissions concernées dans les deux Chambres du Parlement britannique sont coordonnés au niveau administratif, mais ne font pas l'objet d'un travail en commun au niveau politique.

**Suède :** Le débat sur la CIG de 1996 au sein de la commission d'avis vient de commencer : jusqu'à maintenant, en effet, la commission d'avis a seulement auditionné le gouvernement sur la manière dont il entend préparer la position de la Suède. A cet égard, le Ministre pour les affaires européennes, M. Hellström, a annoncé que le gouvernement a l'intention de mettre en place une commission gouvernementale qui aura comme tâche de « préparer la population suédoise aux changements qui seront déterminés par la Conférence Intergouvernementale ». Selon M. Hellström, le gouvernement a l'intention de faire tout son possible pour éviter les critiques, qui, au moment de la ratification du Traité de Maastricht, avaient frappé les gouvernements des Etats membres. A son avis, ces critiques avaient été causées par le fait que les citoyens n'avaient pas été préparés de manière adéquate aux changements introduits par le Traité.

*at the Intergovernmental Conference. The government intended to do all it could to avoid the sort of criticism levelled at Member State governments during ratification of the Maastricht Treaty. In his view, the criticism had been due to a failure to prepare the people adequately for the changes introduced under the Treaty.*

**United Kingdom. House of Commons :** *Discussions concerning the IGC are taking place mainly within two committees : the Foreign Affairs Committee is continuing the work it started in 1993 with its report on « Europe after Maastricht »; the Committee on European Legislation intends to draw up a number of reports focusing on the monitoring of Union decisions by the UK Parliament. In both cases preliminary reports are expected to be tabled by the summer.*

*House of Lords: An ad hoc subcommittee of the European Affairs Committee with the task of drawing up a report on the reform of the Treaty was set up in January. A preliminary report should be ready by the summer. The work of the three committees concerned in the two Houses of Parliament are being coordinated administratively, but there is no combined effort at the political level.*



## **CROCODILE**

**Rédacteur en chef :** Joannis Papageorgiou.

**Secrétaire de rédaction :** Laura Autore.

**Lettre bimestrielle**, fondée par Altiero Spinelli, Felice Ippolito et Pier Virgilio Dastoli en octobre 1980 pour soutenir l'action du Club Crocodile et l'élaboration du projet de Traité instituant l'Union européenne par le Parlement européen. Publiée en français et en anglais, avec le soutien du Club Crocodile pour l'Union européenne et la collaboration des Intergroupes parlementaires fédéralistes.

**Co-présidents :** John Pinder et Francesco Gui.

**Ont collaboré à cette Lettre :** Scott Crosby, Roberto Santaniello, Adrian Taylor.

**Direction :** Avenue Ed. Mesens, 59 B-1040 Bruxelles, tél. 284 71 32, Fax 284 91 32.

**Imprimée par :** Imprimerie De Beys, chaussée de Waterloo 1245, B-1180 Bruxelles, tél. 374 17 25, Fax 374 44 62.

**Crocodile** est envoyé à tous ceux qui acceptent de participer aux frais de rédaction, de traduction, d'impression et de diffusion, moyennant une contribution de 2000 FB (minimum) par an, à verser en faveur du Club Crocodile pour l'Union européenne, BBL 310-0586677-10, Bruxelles.

**L'idée graphique de Crocodile** a été imaginée et dessinée par **Sergio Ruffolo**.

**Lettres publiées depuis octobre 1980 : 57.**





## **La sacrée défense de la structure institutionnelle unique : une fausse bataille**

La conférence intergouvernementale prévue pour 1996 ne pourra pas écarter la question fondamentale de l'articulation institutionnelle entre l'actuelle Union européenne et la future Grande Europe. Il s'agit notamment d'imaginer et de bâtir une nouvelle architecture dans laquelle pourront participer tous les pays de l'Europe centrale et orientale ainsi que Malte et Chypre. Cette nouvelle architecture ne peut que s'articuler autour de cadres institutionnels autonomes. D'une part une structure qui règle les relations entre les Etats qui veulent avancer avec un rythme d'intégration soutenu et, d'autre part, une structure plus flexible pour les Etats qui ne veulent pas participer à ce noyau plus intégré et pour ceux qui ne sont pas dans les conditions pour y participer dès le début. Bien sûr on peut utiliser beaucoup d'imagination pour dessiner la structure institutionnelle de la Grande Europe, mais on ne peut pas avoir des doutes sur la nature fédérale de la structure politique du noyau plus intégré. Les propositions contenues dans le document de la CDU/CSU sont très intéressantes quant à la perspective de créer un cercle fédéral, mais elles sont obscures en ce qui concerne l'articulation entre la structure institutionnelle du noyau plus intégré et celle des autres pays. En effet, le document Schauble déclare que les institutions de l'Union doivent être développées afin d'avoir une flexibilité qui puisse compenser les tensions implicites dans une Communauté élargie et une différenciation suffisante pour tenir compte des diverses capacités d'intégration de tous les pays. L'obscurité du document allemande dévient ambiguïté lorsqu'il souligne que le développement d'une approche flexible peut être réalisé soit à travers le modèle prévu par le Traité de Maastricht en matière monétaire soit en suivant le modèle de l'Accord Schengen. Cette obscurité et ambiguïté sembleraient proposer le maintien d'une structure institutionnelle unique - et, pire, laisser la porte ouverte à l'intergouvernemental - en confirmant le simulacre tracé par le Traité de Maastricht. Si une telle structure institutionnelle unique devait s'affirmer, le résultat sera de créer une double Europe à intégration différenciée : l'une concernant les politiques et les instruments d'action, l'autre concernant les règles de fonctionnement des institutions. Cela signifierait établir un « opting-out » institutionnel dont on

## **The Defence of a single Institutional Structure for 1996 : a False Battle**

*The Intergovernmental Conference foreseen for 1996 will not be able to avoid the fundamental issue of the Distance between the European Union as it stands today and the future greater Europe. This implies imagining and building a new architecture within which all the countries of Central and Eastern Europe, as well as Malta and Cyprus, can participate. This new architecture can only be function with a series of autonomous institutional frameworks. To start with, a structure which implies relations between those states which want to advance at a fast pace of integration, and secondly a mere flexible structure for those states which do not want to participate in the hard core, or for those who are not able to participate at once. Naturally one can use a lot of imagination when sketching out the possible institutional structure of the Greater Europe, but there can be no doubt as to the federal nature of the hard core's political structure. The proposals contained in the CDU/CSU document are very interesting as regarding the prospects of creating a federal inner circle, but are mere circumspect when looking at the articulation between the hard core and other countries. The Schauble document affirms that the Union's institutions must be developed in order to have a flexibility which can compensate for the tensions implicit in a enlarged community and a sufficient differentiation to take account of the diverse « integration capacities » of the countries. The circumspect nature of the German document becomes down right ambiguity when it suggests that a flexible approach could be set up either by using the model employed on economic and monetary union in the Maastricht Treaty or by following the Schengen agreement model. This should seem to imply that in both cases the current single institutional structure is maintained - and worse, it leaves the door open to intergovernmentalism - confirming the illusory path laid out in the Maastricht Treaty. If such an institutional structure were to set in, the result would be to create a double Europe of differentiated integration : one handling policies and instruments of action, the other concerning*



pourrait bien imaginer les conséquences ; une jungle inextricable de procédures institutionnelles presque impossible à gérer qui affecterait négativement tout processus décisionnel. Mieux donc envisager deux structures institutionnelles parallèles et indépendantes pour le noyau plus intégré et pour les pays de la Grande Europe. Malheureusement seul Jacques Delors semble conscient de la nécessité d'une évolution de ce genre. Par contre, le débat politique sur l'évolution de l'Union européenne montre une préférence presque unanime en faveur de la structure institutionnelle unique. La sacrée défense du modèle Maastricht I est commune aux groupes politiques au sein du Parlement européen. Le soutien acharné en faveur de l'unicité formelle de la structure prévue par le Traité de Maastricht c'est une fausse bataille. Certes, il faut du courage pour avancer des propositions « shock ». Mais seulement le courage et des idées-force peuvent permettre d'approfondir l'Union et de se préparer au mieux au « shock » des prochaines élargissements qui conduiront au moins 13 nouveaux Etats à faire partie de l'Union. Au contraire, il faudrait éviter des solutions plus modestes et moins radicales qui se limiteraient à confirmer la fausse unicité institutionnelle pour une Europe à intégration différenciée. Un cadre de ce genre laisserait la porte ouverte à une dérive intergouvernementale à laquelle seraient exposés inévitablement les pays qui voudraient s'intégrer au sein d'une véritable fédération européenne.

*the rules governing the institutions. That would imply establishing an institutional « opting out », the consequences of which are easy to imagine : an inextricable jungle of institutional procedures, almost impossible to manage, which negatively effect all decision taking procedure. Much better therefore to envisage two separate parallel and independent institutional structures one for the hard core and the other for the other countries of the Greater Europe. Unfortunately only Jacques Delors seems to be conscious of the need for this kind of solution. On the contrary, the political debate on the evolution of the European Union shows an almost unanimous reference for a single institutional structure. A determined defence of the sacrosanct Maastricht model is common place in the EP groups. The determined support of a single formal treaty structure as foreseen in Maastricht, is a false battle. Certainly, courage is needed to propose « shocking » ideas . but only the strength of such ideas can allow the Union to deepen and be prepared for the shock of the next enlargements which will lead at least 13 new states to join the Union . On the contrary, modest and less radical solutions which affirm the false single institutional structure need to be avoided, lest they lead to a Europe of differentiated integration. A framework of this sort would lead to an intergovernmental drift to which those countries wishing to join a real European Federation, would necessarily be subjected.*

« Nous sommes bien conscients du fait qu'en vous écrivant en français et en anglais, qui ne sont ni l'une ni l'autre notre langue maternelle, nous risquons de commettre des fautes linguistiques plus au moins graves, et nous imposons, d'autre part, un effort supplémentaire à nous-mêmes qui écrivons et à quelques-uns d'entre vous qui nous lisez. Mais c'est là le destin de toute langue qui devient « koiné diálektos », « lingua franca ». Il en a été ainsi, par exemple, du latin et du grec, lorsqu'ils sont devenus les deux langues de communication courantes dans l'Empire romain. Veuillez donc, chers lecteurs, accepter de bonne grâce la médiocrité de notre langue. De notre côté, nous nous efforcerons de dire des choses qui méritent d'être lues. »

« We are aware that by writing to you in French or English, neither of which is our mother tongue, on the one hand we run the risk of making some serious grammatical mistakes, while on the other hand we are putting an additional strain on ourselves as authors, as well as on some of our readers. But that is the fate of any language which becomes a « koiné diálektos », a « lingua franca ». It happened, for example, in the case of Latin and Greek, when they became the two languages for everyday communication in the Roman Empire. Thus we ask our readers to make allowances for our mediocre prose. For our part, we promise to write things deserving to be read. »

(Altiero Spinelli, « Crocodile », octobre 1980)

### Un « tycoon » allemand et Hitler

A la fin des années 20, un manager, type relativement nouveau dans la droite traditionnelle, Alfred Hugenberg, qui a fait sa carrière chez Krupp où il a terminé son ascension comme directeur, s'impose comme chef de la Deutsch-nationale Volkspartei (DNVP), parti conservateur et nationaliste, attaché aux modes de vie et aux valeurs menacées. A titre personnel, perspicace sur les moyens de l'avenir, Alfred Hugenberg prend la tête de la grande firme allemande de production cinématographique, l'UFA.

Il a, en outre, acquis de nombreux quotidiens de province, des périodiques et surtout le Lokalanzeiger, quotidien populaire berlinois. A travers ses médias, Alfred Hugenberg distille un message antidémocratique et hypernationaliste, qui correspond aux sentiments du radicalisme de droite qu'il veut mobiliser au service de la classe patrimoniale, des nobles, des anciens hauts fonctionnaires et des grands latifundistes.

Quant les modérés voudront réagir, il sera trop tard: en 1931, Hugenberg s'est allié à Hitler en constituant le « front de Harzburg », qui se propose de porter un coup mortel au « System » de la première république allemande.

En janvier 1933, dans le premier gouvernement avec les nationaux-allemands de Adolf Hitler, Alfred Hugenberg et ses amis ont trois fois plus de postes ministériels que les nazis. Peu importe, en été 1933 la DNVP se dissout et quelques semaines plus tard, Alfred Hugenberg démissionne du gouvernement: le petit « tycoon » de la presse et du cinéma aura fait avec les nazis un marché de dupes, en fournissant aux hitlériens, plébéiens mal dégrossis, la caution bourgeoise et la majorité parlementaire qui leur faisaient défaut.

**Joseph Rován**

« Histoire de l'Allemagne », Seuil, 1994

### A German « tycoon » and Hitler

*At the end of the 1920s, Alfred Hugenberg, a manager and therefore something of a novelty on the traditional right and who had spent his career with Krupp where he had risen to be a director established himself as leader of the Deutsch-nationale Volkspartei (DNVP). The DNVP was conservative and nationalist and stood for a way of life and the social values by then threatened. Anticipating the means of the future Alfred Hugenberg became in his own right head of the large German film production firm, UFA.*

*In addition he acquired numerous provincial newspapers, periodicals and above all the Lokalanzeiger, a popular Berlin daily. Using his media interests Hugenberg diffused anti-democratic and hypernationalist ideas which corresponded to the views of the radical right, whose aim was to mobilise the nobility, former top civil servants and large landowners to the cause of the propertied class.*

*By the time the moderates wished to react it was too late: in 1931 Hugenberg allied himself with Hitler creating the « Harzburg Front » whose purpose was to put an end to the « System » established by the first German Republic.*

*In January 1933 Hugenberg and his cronies had three times more ministerial posts than the Nazis in the first government with the German nationalists. No matter, in the summer 1933 the DNVP was dissolved and several weeks later Hugenberg resigned from the government. The little press and cinema « tycoon » had been the dupe of the Nazis by giving the Hitlerites, crude plebs as they were, the support of the middle classes and the parliamentary majority which they never had.*

**Joseph Rován**

« Histoire de l'Allemagne », Seuil, 1994



## Calendrier des activités européennes (juin-septembre 1995)

### Juin

- 1 : Réunion ouverte et extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Messine consacrée au 40ème anniversaire de la réunion des ministres des Six, à Messine
- 2 : Réunion spéciale des ministres des affaires étrangères des Quinze, du Président du PE Hänsch et du Président de la Commission Santer, à Messine
- 3 : Première réunion du Groupe de réflexion, à Taormina
- 3 : Colloque organisé par le conseil italien du ME et par l'UEF, à Taormina
- 6 : Sommet du Benelux en vue du Conseil Européen à Cannes, à Luxembourg
- 8 : Colloque de l'Association ATD-Quart Monde, à Bruxelles
- 11 : Elections municipales en France
- 11 : Référendum en Italie
- 12 : Session plénière du PE, à Strasbourg
- 12 : Conseil des Affaires générales, à Luxembourg
- 12 : Groupe de réflexion, à Luxembourg
- 17 : Réunion informelle des ministres des Affaires étrangères des Quinze, en France
- 19 : Réunion de la Commission Institutionnelle du PE, à Bruxelles
- 19 : Conseil ECO-FIN, à Luxembourg
- 22 : Congrès de World Federalists, à San Francisco
- 23 : Réunion des conseils nationaux du Mouvement Européen, à La Haye
- 24 : Bureau de l'UEF, à Nice
- 24 : Réunion du Parti des Socialistes Européens et du PPE en vue du Conseil européen de Cannes, à Cannes
- 26 : **Conseil Européen, à Cannes**
- 27 : Session du PE, à Bruxelles
- 30 : Fin de la présidence française au Conseil de l'Union

### Juillet

- 1 : Début du semestre de présidence espagnole du Conseil de l'Union
- 3 : Comité exécutif du Mouvement Européen international, à Bruxelles
- 5 : Congrès de l'ELDR, à Stockholm
- 6 : Réunion des élus locaux et régionales européennes organisée par le CCRE, à Dublin
- 10 : Session plénière du PE, à Strasbourg
- 10 : Réunion du Groupe de réflexion, à Strasbourg
- 19 : Réunion de la commission institutionnelle du PE, à Bruxelles
- 24 : Réunion du Groupe de réflexion, à Bruxelles
- 26 : Réunion de la commission institutionnelle du PE, à Bruxelles
- 31 : Réunion du Groupe de réflexion, à Santander

### Septembre

- 1 : Séminaire de l'Institut d'Etudes « Altiero Spinelli » et de la JEF, à Ventotene
- 4 : Réunion du Groupe de réflexion, à Bruxelles
- 6 : Réunion de la commission institutionnelle du PE, à Bruxelles
- 18 : Session plénière du PE, à Strasbourg
- 18 : Réunion du Groupe de réflexion, à Bruxelles
- 22 : Conseil européen extraordinaire consacré à 1996, à Majorca
- 22 : Réunion du Groupe de réflexion, à Majorca
- 26 : Réunion de la commission institutionnelle du PE, à Bruxelles

## Agenda of European Activities (June-September 1995)

### June

- 1 : *Open and extraordinary meeting of the Town Council of Messina dedicated to the 40th anniversary of the meeting of the Ministers of the Six, in Messina*
- 2 : *Special meeting of the Ministers of Foreign Affairs of the Fifteen with the President of the EP, Hänsch, and the President of the Commission, Santer, in Messina*
- 3 : *First meeting of the reflexion group, in Taormina*
- 3 : *Colloquium organised by the European Movement and the UEF, in Taormina*
- 6 : *Summit of Benelux in respect of the European Council in Cannes, in Luxembourg*
- 8 : *Colloquium of the Association ATD-Quart Monde, in Brussels*
- 11 : *Local elections in France*
- 11 : *Referendum in Italy*
- 12 : *Plenary session of the EP, in Strasbourg*
- 12 : *General Affairs Council, in Luxembourg*
- 12 : *Meeting of the Reflexion Group, in Luxembourg*
- 17 : *Informal meeting of the Foreign Affairs Ministers of the Fifteen, in France*
- 19 : *Meeting of the Institutional Affairs Committee of the EP, in Brussels*
- 19 : *ECO-FIN Council, in Luxembourg*
- 22 : *Congress of the World Federalists, in San Francisco*
- 23 : *Meeting of national councils of the European Movement, in The Hague*
- 24 : *UEF Office, in Nice*
- 24 : *MEETINGS of the Party of the European Socialists and of the EPP in respect of the European Council of Cannes, in Cannes*
- 26 : **European Council, in Cannes**
- 27 : *Plenary session of the EP, in Brussels*
- 30 : *End of the French Presidency of the Council of the Union*

### July

- 1 : *Beginning of the Spanish Presidency of the Council of the Union*
- 3 : *Executif Committee of the International European Movement, in Brussels*
- 5 : *Congress of the ELDR, in Stockholm*
- 6 : *Meeting of European local and regional councillors organised by the CCRE, in Dublin*
- 10 : *Plenary session of the EP, in Strasbourg*
- 10 : *Meeting of the Reflexion Group, in Strasbourg*
- 19 : *Meeting of the Institutional Affairs Committee of the EP, in Brussels*
- 24 : *Meeting of the Reflexion Group, in Brussels*
- 26 : *Meeting of the Institutional Affairs Committee of the EP, in Brussels*
- 31 : *Meeting of the Reflexion Group, in Santander*

### September

- 1 : *Seminar of the Institut d'Etudes « Altiero Spinelli » and JEF, in Ventotene*
- 4 : *Meeting of the Reflexion Group, in Brussels*
- 6 : *Meeting of the Institutional Affairs Committee of the EP, in Brussels*
- 18 : *Plenary session of the EP, in Strasbourg*
- 18 : *Meeting of the Reflexion Group, in Brussels*
- 22 : *Extraordinary European Council on 1996, in Majorca*
- 22 : *Meeting of the Reflexion Group, in Majorca*
- 26 : *Meeting of the Institutional Affairs Committee of the EP, in Brussels*

